

Tjenbé Rèd!



Trois ans de campagne Stop Murder Music en France

*(Présentation des actions menées
au sujet de l'homophobie dans la communauté
du reggae dancehall depuis le 3 avril 2005
par les associations Tjenbé Rèd et An Nou Allé
- À l'attention de Madame Anna Réolon,
présidente du conseil d'administration
de l'Orange Bleue et troisième adjointe
au maire de Vitry-le-François
chargée de la culture et de l'animation)*

*Paris, le dimanche 19 octobre 2008
Communication n°TR08SOC29A*

SYNTHÈSE - Suite à l'interdiction du concert d'Anthony B prévu le 12 octobre, l'association *Tjenbé Rèd* - Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses et LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale - sollicite de la mairie de Vitry-le-François et de l'Orange Bleue qu'elles organisent, dans les prochains mois, un débat public sur le *Reggae Compassionate Act (RCA)* et sur la *murder music*. Nos compatriotes qui attendaient ce concert ont le droit d'avoir une explication, de poser des questions et d'obtenir des réponses au cours d'un débat contradictoire. Nous connaissons ces compatriotes qui sont souvent, comme nous, originaires de l'outre-mer : nous estimons qu'une mesure d'interdiction qui ne serait pas suivie d'un dialogue favoriserait un ressentiment homophobe.

Le *RCA* est une charte issue des communautés noires & antillaises, lancée en 2007 après trois années de campagne *Stop Murder Music*.

Depuis 2005, les associations *An Nou Allé* puis *Tjenbé Rèd*, qui a pris la relève de la première, ont publié 57 communications, suivi dix artistes et sept tournées dans le cadre de cette campagne entamée en 2004 au Royaume-Uni. On peut distinguer quatre périodes dans notre action :

- I - Printemps/été 2005 : Affaires Sizzla et Capleton ;
- II - 2006/2007 : Les années françaises (Admiral T, Krys, Lieutenant...)
- III - Été 2008 : Affaires *Ja'Sound Tour* et Sizzla ;
- IV - Automne 2008 : L'affaire Anthony B.

Ci-après, on trouvera le *RCA* en version originale et en version française (établie par nos soins). En annexe, la liste de nos 57 communications.

* * *

Sommaire

* * *

Reggae Compassionate Act en anglais (version originale)
Reggae Compassionate Act en français (traduction établie par Tjenbé Rèd)

* * *

Présentation des associations
An Nou Allé et Tjenbé Rèd

* * *

Synthèse du bilan moral
de l'association Tjenbé Rèd pour l'exercice 2007

* * *

Présentation du reggae dancehall,
de la murder music
et de la campagne Stop Murder Music

* * *

I - Printemps/été 2005 : Affaires Sizzla et Capleton
II - 2006/2007 : Les années françaises (Admiral T, Krys, Lieutenant...)
III - Eté 2008 : Affaires Ja'Sound Tour et Sizzla
IV - Automne 2008 : L'affaire Anthony B

* * *

Liste des 57 communications publiées
par An Nou Allé et Tjenbé Rèd
dans le cadre de la campagne Stop Murder Music

* * *

* * *

Reggae Compassionate Act en anglais (version originale)

* * *

The Reggae Compassionate Act

We, the artists of the Reggae community, hereby present this letter as a symbol of our dedication to the guiding principles of Reggae's enduring foundation ONE LOVE. Throughout time, Reggae has been recognized as a healing remedy and an agent of positive social change.

We will continue this proud and righteous tradition.

Reggae Artists and their music have fought against injustices, inequalities, poverty and violence even while enduring some of those same circumstances themselves. Over the years, reggae music has become popularized and enjoyed by an unprecedented audience all over the world. Artists of the Reggae Community respect and uphold the rights of all individuals to live without fear of hatred and violence due to their religion, sexual orientation, race, ethnicity or gender.

While we recognize that our artistic community comprises many different individuals who express themselves in different ways and hold a myriad of beliefs, we believe firmly that the way forward lies in tolerance. Everyone can keep his own conviction and we must receive respect for our freedom of speech as far as we respect the law, but it must be clear there's no space in the music community for hatred and prejudice, including no place for racism, violence, sexism or homophobia.

We do not encourage nor minister to HATE but rather uphold a philosophy of LOVE, RESPECT and UNDERSTANDING towards all human beings as the cornerstone of reggae music.

This Compassionate Act is hereby calling on a return to the following principles as the guiding vision for the future of a healthy Reggae music community:

Positive Vibrations;	Equal Rights and Justice;
Consciousness raising;	One Love;
Social and Civic Engagement;	Individual Rights;
Democracy and Freedom;	Humanity;
Peace and Non-Violence;	Tolerance and Understanding.
Mother Nature;	

We, as artists, are committed to a holistic and healthy existence in the world, and to respect to the utmost the human and natural world. We pledge that our music will continue to contribute positively to the world dialogue on peace, respect and justice for all.

To this end, we agree to not make statements or perform songs that incite hatred or violence against anyone from any community.

ONE LOVE

Signed: Capleton and Sizzla

13th June 2007
20070613-89.rtf

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>
<http://www.petertatchell.net/popmusic/reggaecompassiondeal.htm>

* * *

Reggae Compassionate Act en français (traduction établie par Tjenbé Rèd)

* * *

Le Reggae Compassionate Act

Nous, artistes de la communauté Reggae, publions le présent acte dans lequel nous voyons un symbole de notre dévouement aux valeurs et principes fondateurs du Reggae, notamment au premier d'entre eux : ONE LOVE.

Nous nous inscrivons fièrement dans cette noble tradition.

Les artistes de la communauté Reggae ont avec leur musique combattu les injustices, les inégalités, la pauvreté et la violence alors même qu'ils les éprouvaient parfois dans leur propre chair. Au fil des années, le Reggae est devenu une musique célébrée à travers le monde par un public d'une ampleur sans précédent. Les artistes de la communauté Reggae respectent et défendent les droits de chaque personne à vivre sans être inquiétée à raison de sa religion, de son orientation sexuelle, de sa race, de son ethnie ou de son genre.

Alors que nous reconnaissons que notre communauté artistique comprend bien des individus, qui expriment bien des croyances de bien des façons, nous croyons fermement que la seule façon d'aller de l'avant passe par la tolérance. Chacun peut conserver son intime conviction et notre liberté d'expression doit être, dans le cadre du respect des lois, respectée. Il doit cependant être clair qu'il n'y a pas de place dans la communauté musicale pour la haine ou l'atteinte aux personnes. Ceci implique qu'il n'y a pas de place dans notre communauté pour le racisme, la violence, le sexisme ou l'homophobie.

Nous refusons d'inciter à la HAINE ou d'approuver la HAINE et défendons au contraire une philosophie d'AMOUR, de RESPECT et de COMPRÉHENSION auprès de tous les êtres humains, philosophie qui est la pierre angulaire de la musique Reggae.

Le présent acte est un appel au retour aux principes suivants, qui portent en eux l'avenir d'une communauté Reggae saine et forte :

Vibrations positives ;	Justice et égalité des droits ;
Engagement de conscience ;	One Love;
Engagement social et civique ;	Droits de la personne ;
Démocratie et liberté ;	Humanité ;
Paix et non-violence ;	Respect et compréhension.
Respect de Mère-Nature ;	

En tant qu'artistes, nous sommes engagés à mener une existence holistique et saine, dans le monde, et respectons au plus haut point le monde humain et naturel. Nous nous engageons à ce que notre musique contribue positivement au dialogue mondial sur la paix, le respect et la justice pour tous.

En cette fin, nous nous engageons à ne pas faire de déclaration et à ne pas interpréter de chansons qui inciteraient à la haine ou à la violence contre qui que ce soit ou contre quelque communauté que ce soit.

ONE LOVE

Signé : Capleton et Sizzla

13 juin 2007

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>

20070613-88.rtf

<http://www.petertatchell.net/popmusic/reggaecompassiondeal.htm>

* * *

*Présentation des associations
An Nou Allé et Tjenbé Rèd*

* * *

L'association *An Nou Allé* («*Allons-y*» en créole martiniquais) a été créée le 27 juin 2004 par Louis-Georges Tin, fondateur de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, directeur du *Dictionnaire de l'homophobie* publié en 2003 aux éditions PUF, et David Auerbach Chiffrin, cofondateur de la Fédération française des Centres LGBT (lesbiens, gaies, bi & trans) née le 12 décembre 1998.

Notre constat de départ était que les personnes noires & métisses LGBT forment à double titre une minorité dans la minorité - dans deux minorités, en fait - et voient ainsi leurs problématiques deux fois plus méconnues.

Le 1er mai 2007, des adhérents d'*An Nou Allé* fondaient *Tjenbé Rèd* («*Tenez bon*») qui prend, sur la base du même constat, la relève d'*An Nou Allé*.

Les deux associations restent en contact étroit et défendent les mêmes positions au sein de la Fédération française des Centres LGBT et du CRAN (Conseil représentatif des associations noires en France), né le 27 novembre 2005, dont elles sont membres.

* * *

*Synthèse du bilan moral
de l'association Tjenbé Rèd pour l'exercice 2007*

* * *

Le président [...] a présenté son bilan moral en plaçant l'activisme au centre des valeurs fondatrices de notre association - au sens qu'en donne le Petit Robert : «Attitude morale consistant à rechercher l'efficacité, les réalisations ; forme de pragmatisme». Activisme pratiqué lors des dernières élections présidentielle et législatives aussi bien qu'au sujet des jeunes LGBT à la rue en France, des jeunes LGBT penduEs en Iran ou menacÉs d'expulsion vers l'Iran, des propos homophobes de certainEs responsables politiques en Martinique et en Guadeloupe [ou] des appels au meurtre homophobes lancés par le chanteur de ragga dancehall Admiral T. [...] Nous avons ainsi mis la question homophobe au centre du débat social dans la communauté antillaise, en Martinique et en Guadeloupe comme en France hexagonale ; symétriquement, nous avons mis la question ultramarine au centre du débat politique dans la communauté LGBT hexagonale. Le président s'est félicité de ce résultat, invitant cependant Tjenbé Rèd à ne pas s'enfermer dans une logique de bras de fer avec nos compatriotes. Il a remercié Monseigneur Jacques Gaillot, évêque de Parténia, et Monsieur Jacques Lizé, président de SOS homophobie, pour leur soutien.

À l'unanimité, l'assemblée générale a approuvé ce bilan moral [...] avant de décerner la qualité de membre d'honneur à ces deux personnalités [qui l'ont, depuis, acceptée].

**Vous êtes originaire d'Afrique ou des Outre-Mers ?
Vous voulez défendre nos compatriotes ?
Bouger avec nous ou partager nos activités conviviales ?
Rejoignez :**

Tjenbé Rèd !



**“Tjenbé Rèd”, cela veut dire “accroche-toi” en créole martiniquais.
Et il nous faut du courage pour nous accrocher ! En effet, les personnes noires et métisses LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) sont davantage exposées à l'homophobie, à la transphobie, à la sérophobie, aux infections sexuellement transmissibles ou au risque suicidaire.**

Pourquoi ?

En raison de quatre facteurs renforcés dans nos communautés :

- 1°/ les discours religieux rétrogrades ;**
- 2°/ les discours politiques assimilant les orientations sexuelles et les identités de genre minoritaires à des perversions introduites par l'ancien colon ou esclavagiste ;**
- 3°/ la pression exercée par les familles au nom de l'honneur et de la tradition ;**
- 4°/ les tabous relatifs à la seule évocation de la sexualité.**

Cette situation ne changera pas d'elle-même.

C'est pour ça que nous nous sommes regroupés en association.

Pour toute information, pour nous rejoindre, rendez-vous sur notre site Internet

TJENBERED.FR

ou retrouvez-nous sur Myspace :

<http://www.myspace.com/tjenbered>

ou sur MSN : tjenbered@hotmail.fr

Ligne d'écoute et d'informations :

06 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)

Pour tout renseignement :

113, bd Voltaire | 75011 Paris | contact@tjenbered.fr

© Tjenbé Rèd ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion
sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale
- 7 août 2008 - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

* * *

*Présentation du reggae dancehall,
de la murder music
et de la campagne Stop Murder Music*

* * *

Musique née en Jamaïque, le *ragga* (ou *raggamuffin*, ou *dancehall reggae*, ou *reggae dancehall*, ou *dancehall*, quoique les spécialistes semblent se partager sur le point de savoir si le *ragga* s'identifie au *dancehall* ou n'en est qu'une branche) prétend à une certaine critique sociale de la Jamaïque et des Antilles, critique qui verse occasionnellement dans le racisme, le sexisme ou l'homophobie. Le *ragga* se chante en créole antillais (anglophone : Anthony B, Beenie Man, Capleton, Sizzla... moins souvent francophone : Admiral T, D. Pleen, Daddy Mory, Kaf Malbar, Krys, Lieutenant, Straika...) mais son mode particulier d'énonciation le rend parfois peu compréhensible, même pour ses amateurs : les refrains sont les plus susceptibles d'être identifiés durant les concerts... ainsi que les diatribes qui, entre les chansons, portent fréquemment (du moins en Jamaïque) sur la nécessité de brûler des politiciens, des blancs, le pape, Sodome et les sodomites. Ces diatribes, lancées en Jamaïque en créole anglophone, sont adoucies lorsqu'elles sont traduites en anglais *globish* par leurs auteurs de tournée en Europe et deviennent des incitations quasi *new age* à la paix sur terre, au respect des femmes et de la famille, à la démocratie... A noter : les praticiens du *ragga* se rattachent le plus souvent à une lecture de la religion *rastafari* dans laquelle le feu serait présenté comme une métaphore indiquant en réalité une purification spirituelle. Ces trois facteurs (incompréhensibilité, adoucissement, métaphores) conduisent souvent les chanteurs ou leurs fans à défendre à leurs détracteurs de produire des traductions de leurs chansons, faisant ainsi du créole une des rares langues au monde qui serait intraduisible.

L'expression «*murder music*» (littéralement, *musique de meurtre*) désigne une certaine industrie du disque qui fait commerce de propos homophobes appelant à la haine ou au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans). Plus particulièrement, elle désigne l'œuvre de certains chanteurs de *ragga*.

En 2004, l'association britannique *Outrage!* a lancé la campagne *Stop Murder Music* visant les chanteurs Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, Elephant Man, Sizzla et Vybz Kartel ainsi que le groupe TOK (composé d'Alex McCalla, Roshawn Clarke, Xavier Davidson et Craig Thompson). Manifestations, boycotts et annulation de concerts se succédèrent. Les pertes pour l'industrie du *dancehall* furent estimées à 7,2 millions d'euros. Le 13 juin 2007, les maisons de disques de ces artistes et les associations *Outrage!*, *Black Gay Men's Advisory Group* et *Jamaica Forum for Lesbians Allsexuals & Gays* conclurent un accord :

LE REGGAE COMPASSIONATE ACT.

OutRage! - Stop Murder Music - Dancehall Dossier

<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>

<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-95.pdf>

* * *

I - PRINTEMPS/ÉTÉ 2005 :
AFFAIRES SIZZLA ET CAPLETON

* * *

KRYS : UN PRÉAMBULE FRANÇAIS - Depuis 2004, Krys, jeune chanteur de *dancehall* guadeloupéen, interprète une chanson toute en finesse dénommée «*McDoom Dead*», où il déclare notamment : «*Brûlez tous les bisexuels, les transsexuels, les homosexuels et les travestis... De cette mission là je m'investis... Coup de fusil sur les pédés... Clic clac boum... Les pédés sentent, je les tue sur un instru... Ils peuvent aller dire que Krys a dit... Ils méritent tous de brûler...*» Le 3 avril 2005, l'association *An Nou Allé* écrit à *Trace TV* au sujet des clips de ce chanteur puis, le 28 mai suivant, à *Antilles TV*. (Elle reviendra sur Krys en novembre 2006 mais telles sont nos premières initiatives contre la *murder music*.)

CAPLETON, LE PREMIER POIDS LOURD JAMAÏCAIN - Le 31 mai 2005, nous lançons notre première campagne, qui sera le modèle des suivantes. Avec la Fédération française des Centres LGBT, nous listons quatre concerts de Capleton et lui proposons (déjà) l'alternative dialogue/annulation. Le 8 juin, nous faisons état d'avancées insuffisantes, le chanteur ayant produit une déclaration «*sibylline*», ce qui deviendra un schéma reproduit par Sizzla ou Admiral T : *la fausse lettre d'excuses qui dit sans dire ce que chacun veut lire* (en deux temps : primo, «*Je n'ai jamais tenu de propos homophobes...*», ce qui est toujours un gros mensonge, et secundo : «*... Mais je pense ce que je pense*», ce qui est assurément une vérité).

SIZZLA, LE DEUXIÈME POIDS LOURD JAMAÏCAIN - Le 9 juin, c'est de l'arrivée de Sizzla que nous nous inquiétons, ce dernier ayant notamment chanté «*Les pédés doivent être butés*». Cinq concerts sont concernés. Le 15, nous prenons acte d'une déclaration aussi ambiguë que la précédente, Sizzla se réservant «*le droit de dire ce qu'il ressent*» tout en niant le caractère homophobe de ses chansons. (Du 17 juin 2005 au 19 mai 2006, nous marquons une longue pause, interrompue seulement d'une ou deux communications sur le sida et sur une campagne homophobe menée par un parti politique en Martinique et en Guadeloupe.)

* * *

II - 2006/2007 :
LES ANNÉES FRANÇAISES (ADMIRAL T, KRYS, LIEUTENANT...)

* * *

EPISODE FOYALAIS - Le 7 août 2006, après plus d'un an de silence sur la *murder music*, nous revenons sur le sujet à l'occasion d'un concert donné le 12 juillet à Fort-de-France, au cours duquel des propos homophobes ont été tenus par les chanteurs D. Pleen, Straika et Lieutenant. Nous écrivons une lettre au responsable culturel de la municipalité de Fort-de-France. Le 3 octobre, Charles-Henri Michaux nous répond qu'il estime ces propos «*intolérables*» et «*regrettables*». Il ajoute que les contrats liant le SERMAC (service municipal d'action culturelle de Fort-de-France, une institution en Martinique) aux artistes à l'occasion des concerts organisés par la ville de Fort-de-France intégreront

désormais une «*clause interdisant tout propos discriminatoire*». Il précise que cette clause s'étendrait aux «*interviews accordés pour ces mêmes manifestations*». Le 27 octobre, avec SOS homophobie, nous lui répondons en nous félicitant de la justesse de sa réaction et de sa prise de conscience de la gravité des propos tenus.

KRYS, LE RETOUR - Le 15 septembre 2006, entre-temps, se produit un incident qui focalise pour la première fois l'attention du grand public français sur la *murder music* : sur le plateau de l'émission télévisée de l'animateur Cauet, Krys se trouve face à Vincent McDoom qu'il appelle à tuer depuis deux ans. Invité à se justifier, il évoque les traditions antillaises, ses convictions religieuses, un style métaphorique... Le 23 novembre, nous dénonçons le magazine *Public* qui lui offre une tribune. Le lendemain, nous prenons acte de l'annulation de cette tribune. (Nous n'aurons plus l'occasion de revenir sur lui, sa carrière marquant apparemment le pas, sauf quatre mois plus tard, les 30 mars et 5 avril 2007 où, dans la perspective d'un concert au Zénith de Paris le 6 avril, nous en appelons au ministre de la culture et au maire de Paris - la vigilance restant de mise en toutes circonstances !)

A cette époque, nous tâtonnons encore en termes de méthode : nous demandons des excuses ou des annulations sur un mode un peu rageur mais n'envisageons pas de dialoguer avec le public des chanteurs visés. Nous n'avons pas encore identifié ce public comme l'acteur le plus important. Nous ne suivons pas vraiment, à l'époque, la campagne *Stop Murder Music* pourtant lancée depuis deux ans (l'Europe associative reste à construire). Notre démarche reste profondément marquée par le choc ressenti à l'écoute ou, plus souvent, à la lecture des titres litigieux : nous n'avons pas encore appréhendé le contexte social et identitaire du *dancehall*.

LE CÉSAIRE D'ADMIRAL T - Le 27 novembre, nous entrons dans notre période Admiral T (maître à penser de Krys et garçon délicat qui appelle à «*brûler les pédés*»). Avec la Fédération des Centres LGBT et avec le CRAN, nous demandons le retrait d'un Césaire de la Musique attribué le 23 octobre précédent à ce chanteur guadeloupéen, au cours d'une cérémonie soutenue notamment par la mairie de Paris, et appelons à l'annulation de son concert prévu le 8 décembre au Zénith de Paris. Le jour de ce concert, nous prenons acte d'une lettre adressée le 30 novembre par la mairie de Paris aux organisateurs des Césaire. Le 11 décembre cependant, nous constatons que le concert s'est tenu comme prévu et dénonçons l'inertie des responsables économiques et politiques.

LA LETTRE AUX CHANTEURS - Le 19 décembre 2006, nous annonçons un changement de ton et de méthode que nous devons notamment aux judicieux conseils de l'association SOS homophobie, avec laquelle nous avons écrit une lettre aux chanteurs de *dancehall* qui est notre entrée dans le champ de la pédagogie active et non plus punitive. Cosignée par Vincent McDoom, cette lettre a été publiée par le quotidien *France-Antilles* en Martinique le 28 novembre et en Guadeloupe le 6 décembre. Cette publication est très importante : ce n'est pas tous les jours que la presse ultramarine parle d'homophobie ou de *murder music* !

EPISODE CÉSAIRE (SUITE) - Trois mois plus tard, le 19 mars 2007, nous écrivons une autre lettre aux partenaires des Césaire pour leur demander d'exiger le retrait de la récompense décernée à Admiral T. (Le 13 juin, nous saisisons une nouvelle fois la mairie de Paris pour nous étonner qu'il la conserve ; le 22 octobre, nous constaterons que la seconde édition des Césaire se tient, avec le soutien de la mairie de Paris, malgré le maintien de cette récompense...)

Globalement, nous en restons encore à une méthode du coup par coup qui nous empêche de prendre de la hauteur et de poser les bases d'un dialogue durable avec le public de ces chanteurs qui est aussi, nous ne l'avons pas encore pleinement saisi, notre public : la communauté noire & métisse, les personnes originaires de France ultramarine et d'Afrique subsaharienne et leurs proches, en France.

EPISODE SACEM - Ce même 19 mars, nous alertons la SACEM qui s'apprête à récompenser la *murder music* au travers des chanteurs Admiral T et Lieutenant. Les 21 et 22, nous déplorons qu'elle s'estime «*incompétente*». Le 2 avril, nous regrettons qu'elle ait finalement, avec le soutien du ministère de la culture, récompensé Admiral T. (Que le ministère de la culture soit à l'époque tenu par une personnalité politique ouvertement homosexuelle donne à penser que la pénétration de la classe politique par les homosexuelLEs n'est pas un remède à l'homophobie ; on pourrait même avancer qu'au contraire, les hommes politiques homosexuels s'efforcent de ne pas traiter la question homophobe pour éviter d'y être cantonnés et d'ainsi limiter le développement de leur carrière politique.) Le 19 avril, nous revenons à la charge et constatons que la SACEM est jugée «*impardonnable*» par 84% des internautes. Saisi par nos soins, le ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité nous renvoie vers elle... C'est une réponse politique faible mais plus forte déjà, c'est tout dire, que la politique de l'autruche du ministère de la culture (point sur lequel *Tjenbé Rèd* revient le 14 mai en saluant le départ de Renaud Donnedieu de Vabres).

EPISODE BATACLAN - Le 26 septembre 2007, nous publions un important communiqué collectif interassociatif. Avec vingt-trois autres organisations, nous appelons le Bataclan à refuser de passer des Follivores aux Follophobes : cette célèbre salle de concert parisienne s'apprête en effet à recevoir Admiral T, l'apprenti «*brûleur de pédés*», alors même qu'elle reçoit régulièrement les plus célèbres soirées LGBT parisiennes... (démontrant ainsi la capacité d'un certain secteur économique à manger à tous les râteliers, voir également notre communiqué du 21 octobre). Le lendemain, en pleine campagne municipale, nous saisissons Madame de Panafieu, candidate UMP à la mairie de Paris. Le 12 octobre, nous demandons un sursaut moral aux acteurs politiques, culturels et économiques qui s'apprêtent à accueillir, à compter du 26 octobre, les quatorze étapes de la tournée d'Admiral T (depuis le communiqué collectif du 26 septembre, la mairie de Lyon a fait part de son «*extrême vigilance*» et les Verts ont peu ou prou demandé l'annulation de ses concerts à Paris et à Limoges). Le 18 octobre, Françoise de Panafieu réagit de manière plutôt favorable à nos vues... Le même jour, nous apprenons que le concert de Rouen est annulé. Le 30 octobre, nous appelons à manifester contre la venue d'Admiral T au Bataclan et lançons

une pétition qui recueillera 167 signatures (décompte au 2 novembre, jour de la remise au Bataclan qui n'accusera jamais réception : voir notre communiqué du 5 novembre) ; nous nous réjouissons également qu'une nouvelle salle et trois nouveaux maires dont un député et un sénateur aient réagi. Le 2 novembre, avec Monseigneur Gaillot et vingt autres organisations LGBT, nous annonçons que les salles de concert, tour à tour, annulent la venue d'Admiral T ; le soir même, nous manifestons de façon assez stridente devant le Bataclan, en rappelant les textes les plus violents de l'artiste.

Le lendemain 3 novembre (date d'un second concert au Bataclan), nous essayons une autre approche - c'est là que nous réalisons vraiment que l'acteur le plus important dans notre rapport à la *murder music* est son public. Outre que notre voix est un peu éraillée encore de la veille et que nous avons moins de puissance vocale, les réactions des personnes présentes la veille nous ont incités à essayer une approche plus dialectique, plus pédagogique. En fait, au lieu de sanglants assassins homophobes, nous avons vu des jeunes MartiniquaiSEs et des jeunes GuadeloupéenNEs, semblables à nos frères et soeurs, portant comme eux et comme nous la carte de Martinique ou de Guadeloupe au cou ou sur leurs vêtements, avec lesquels nous parlions assez spontanément créole. Nous avons donc parlé et discuté là où la veille nous avions hurlé. (C'est par ailleurs, pour l'instant, le point final de nos relations avec cette idole des jeunes.)

* * *

III - Eté 2008 :

Affaires Ja'Sound Tour et Sizzla

* * *

Venons-en maintenant à l'été 2008, occasion de nos retrouvailles avec Sizzla que nous n'avions pas fréquenté depuis le 15 juin 2005. Entre-temps, le 13 juin 2007, le *Reggae Compassionate Act* a été signé mais nous ne découvrons ce document qu'à l'occasion de cette nouvelle campagne qui verra, du coup, un changement de paradigme dans notre approche de la *murder music* (changement amorcé le 3 novembre devant le Bataclan).

SIZZLA, DEUXIÈME APPROCHE (OU : DE LA NÉGOCIATION COMME MOYEN DE DÉTOURNER L'ATTENTION) - Cette nouvelle campagne est lancée le 9 mai à propos de tournées de Buju Banton et de Sizzla (ce dernier étant annoncé à Montreuil le 14, des affiches sur les murs parisiens nous l'apprennent). Utilisant une méthode désormais bien rodée, nous lançons un grand communiqué interassociatif le 13 mai où seize organisations écrivent aux maires et aux responsables de salles concernés par la tournée de Sizzla. Le même jour, nous adressons une lettre ouverte aux maires et aux responsables de salles de concerts, les préfectures concernées étant mises en copie. Le 14, Sizzla entame sa tournée à Montreuil et nous entamons, avec le soutien précieux de l'association CQFD Fierté Lesbienne, le dialogue avec son public : un dialogue riche en enseignements. Le 16, nous annonçons que deux concerts du chanteur à Mulhouse et Villeurbanne sont annulés mais qu'il reste attendu aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. De manière assez maladroite, nous en appelons aux valeurs européennes : nous

voulons évidemment parler des droits de l'homme mais l'expression prête le cou à cette accusation de vouloir imposer des valeurs «*blanches*» à des artistes «*noirs*» qu'aujourd'hui nous dénonçons. Le 17 mai, nous saisissons Rama Yade, secrétaire d'Etat chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme. Le 18, nous annonçons que deux autres concerts sont annulés. Le 28, pour la première fois, nous évoquons le *Reggae Compassionate Act* dans le titre d'un communiqué de presse, marquant ainsi qu'enfin, presque un an après son lancement, nous avons pleinement saisi l'importance de ce document. En l'espèce, après une négociation plus que tendue et riche en rebondissements, nous annonçons que Sizzla semble, par le biais d'un courriel d'Eddy Brown, réaffirmer son intention de respecter le *RCA* (qu'il avait signé puis enfreint). Cependant, le lendemain, la situation évoluant d'heure en heure en marquant à vrai dire un saisissant manque de professionnalisme de la part de Sizzla et d'Eddy Brown, nous devons constater que l'artiste décide d'annuler la suite de sa tournée en France... ou, plus précisément, qu'il est purement et simplement interdit d'espace Schengen. Le 31 mai et le 1er juin, alors que nous sommes accusés d'être responsables de l'annulation de la tournée, nous rétablissons la vérité des faits en réagissant à des propos tenus par Benoît Collin, du site Internet *ReggaeFrance.com*, dans la lettre quotidienne du magazine *Têtu*.

LA CONVERSION AU DIALOGUE - Le 4 juin 2007, nous finissons notre transition et passons définitivement à une démarche de dialogue en proposant, par voie de communiqué de presse, une rencontre aux amateurs de *dancehall* (leur donnant rendez-vous le 7 juin à 16 heures dans un café parisien). Nombre de personnes annoncées : deux ou trois (croisées sur des forums Internet de fans de *reggae*). Nombre de personnes venues : aucune. Nombre de personnes excusées : une, restée depuis en contact avec nous et avec laquelle nous avons noué un dialogue prometteur. «*S'il n'en reste qu'un...*»

VISITE À LONDRES - Du 10 au 15 juin, nous nous rendons à Londres rencontrer deux associations porteuses du *Reggae Compassionate Act (RCA)*, le *Black Gay Men's Advisory Group* et «*OutRage!*». Nous sommes notamment reçus par Peter Tatchell, haute figure du mouvement LGBT britannique et international. Ces rencontres nous confortent dans notre adhésion au *RCA*.

BEENIE MAN, TROISIÈME POIDS LOURD JAMAÏCAIN - Le 23 juin, nous sommes à l'initiative d'un appel interassociatif à la vigilance républicaine lors du *Ja'Sound Tour* qui doit se tenir du 6 au 9 août à Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rhône, en présence notamment de Beenie Man (qui a signé le *RCA* le 23 mars 2007 mais l'a enfreint cinq mois plus tard). Cet appel rassemble cinquante-et-un autres signataires à travers le monde dont Peter Tatchell, le *Jamaica Forum for Lesbians Allsexuals & Gays*, la LGP Marseille et Ex AEquo Reims. Le lendemain, nous apprenons que le *Ja'Sound Tour* est annulé (ce qui n'était pas notre demande) et appelons de nouveau mouvement *ragga* et mouvement LGBT au dialogue - sur la base du *Reggae Compassionate Act*.

L'été passe et nous allons reprendre cette démarche de dialogue quand...

* * *

*IV - AUTOMNE 2008 :
L'AFFAIRE ANTHONY B*

* * *

UNE APPROCHE MALADROITE - Le 11 octobre, un Collectif Vigilance Citoyenne alerte la France entière de l'arrivée prochaine d'Anthony B, second couteau de la *murder music* dont nous n'avions jamais entendu parler. Il le fait de manière excessivement maladroite, sans même offrir le dialogue au chanteur, ce que nous avons toujours fait depuis le début de nos démarches en la matière, le 26 mai 2005 (date de notre première rencontre avec Capleton). Le jour même, avec une célérité jamais observée depuis le début de notre engagement contre la *murder music*, le maire de Vitry-le-François (dans la Marne) rend un arrêté d'interdiction du concert prévu le lendemain à l'Orange Bleue.

PROTÉGER LE DIALOGUE - Nous aurions volontiers ignoré Anthony B mais il était impossible de laisser saccager la démarche mise en œuvre depuis le 4 juin 2008 et notre appel au dialogue lancé en direction du public du *ragga*. (Quelques jours plus tard d'ailleurs, l'association marseillaise Tasse de Thé intervient de manière tout aussi inopportune.)

ANTHONY B, QUATRIÈME POIDS LOURD JAMAÏCAIN - C'est pourquoi nous sommes allés dialoguer avec les spectateurs d'Anthony B à Metz, le 13 octobre, en appelant encore le mouvement *ragga* au dialogue sur la base du *Reggae Compassionate Act* signé par Capleton. Le 14, nous insistons et publions un communiqué demandant à Anthony B de signer le *RCA* et à *Mediacom* et aux associations LGBT de respecter cette charte éthique issue des communautés noires et antillaises. Le 15, *Tjenbé Rèd* propose à l'Orange Bleue d'organiser dans les plus brefs délais un débat public sur le *RCA* et sur la *murder music*. Le 16, Anthony B fait un premier pas que nous rendons public le 18 en lui demandant d'aller jusqu'à signer le *RCA* et en souhaitant que le dialogue se poursuive malgré les appels à l'annulation des concerts lancés de manière inappropriée par le Collectif Vigilance Citoyenneté et par Tasse de Thé.

NÉCESSAIRE PÉDAGOGIE... - Le 17, l'Orange Bleue et la mairie de Vitry nous font savoir que l'organisation d'un débat public dans les plus brefs délais est inopportune. Dans notre communiqué du 18 octobre, nous leur demandons «*de nous proposer une date qui, sans être immédiate, ne serait pas excessivement lointaine*». Nous ajoutons que «*l'interdiction du concert du 12 octobre ne saurait être le point final d'une démarche pédagogique et démocratique mais doit, au contraire, en être le premier acte*».

*Pour la commission Culture & Société
de Tjenbé Rèd,
le président,
David Auerbach Chiffrin
tjenbered@hotmail.fr
06 12 95 16 21*

* * *

*Liste des 57 communications publiées
par An Nou Allé et Tjenbé Rèd
dans le cadre de la campagne Stop Murder Music*

* * *

* * *

2008

* * *

[57] 18 octobre 2008 - *Anthony B fait un premier pas : Tjenbé Rèd lui propose d'aller jusqu'à signer le Reggae Compassionate Act (Le dialogue doit se poursuivre malgré les appels à l'annulation des concerts lancés de manière inappropriée par le Collectif Vigilance Citoyenneté et par Tasse de Thé) - Communiqué de presse n°TR08SOC29*

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081018-00.html>

[56] 15 octobre 2008 - *Affaire Anthony B : Tjenbé Rèd propose à l'Orange Bleue d'organiser un débat public sur le Reggae Compassionate Act et sur la murder music (Tjenbé Rèd regrette par ailleurs qu'un Collectif Vigilance Citoyenne ait méconnu le Reggae Compassionate Act en usant de méthodes inappropriées contre la murder music) - Communiqué de presse n°TR08SOC28*

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081015-00.html>

[55] 14 octobre 2008 - *Anthony B, en tournée en France, doit signer le Reggae Compassionate Act ! (Tjenbé Rèd demande à Mediacom et aux associations LGBT de respecter cette charte éthique issue des communautés noires et antillaises) - Communiqué de presse n°TR08SOC27*

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081014-00.html>

[54] 13 octobre 2008 - *Anthony B en concert à Metz : Couleurs Gaies et Tjenbé Rèd manifestent leur vigilance (Les associations LGBT appellent le mouvement ragga au dialogue sur la base du Reggae Compassionate Act signé par Capleton) - Communiqué de presse n°TR08SOC26*

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081013-00.html>

[53] 24 juin 2008 - *Le Ja'Sound Tour 2008 serait annulé (Tjenbé Rèd appelle mouvement ragga et mouvement LGBT au dialogue, sur la base du Reggae Compassionate Act signé notamment par Capleton) - Communiqué de presse n°TR08SOC17*

<http://www.tjenbered.fr/2008/20080624-00.html>

[52] 23 juin 2008 - *Appel à la vigilance républicaine lors du Ja'Sound Tour du 6 au 9 août à Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rhône (par Tjenbé Rèd et cinquante-et-un autres signataires dont Peter Tatchell - Londres, J-FLAG - Jamaïque, la LGP Marseille et Ex AEquo Reims) - Communication n°TR08SOC16*

<http://www.tjenbered.fr/2008/20080623-00.html>

[51] 4 juin 2008 - *Tjenbé Rèd propose le dialogue aux amateurs de dancehall (RDV samedi 7 juin à 16 heures, Paris)* - Communiqué de presse n°TR08POL11
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080604-00.html>

[50] 1er juin 2008 - *Droit de réponse aux propos tenus par Monsieur Collin dans la lettre quotidienne du magazine Têtu le 29 mai 2008* - Communication n°TR08POL10C
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080601-00.html>

[49] 31 mai 2008 - *Suite aux propos tenus par Benoît Collin, directeur de publication du site Internet ReggaeFrance.com, dans la lettre quotidienne du magazine Têtu le 29 mai 2008* - Communication n°TR08POL10B
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080531-00.html>

[48] 29 mai 2008 - *Interdit d'espace Schengen, Sizzla laisserait dire qu'il aurait «décidé» d'annuler sa tournée* - Communiqué de presse n°TR08POL10A
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080529-10.html>

[47] 29 mai 2008 - *Sizzla décide d'annuler la suite de sa tournée en France (Tjenbé Rèd venait pourtant de trouver un terrain d'entente avec lui)* - Communiqué de presse n°TR08POL10
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080529-00.html>

[46] 28 mai 2008 - *Sizzla réaffirmerait son intention de respecter le Reggae Compassionate Act (Le principal obstacle à son retour en France serait ainsi levé)* - Communiqué de presse n°TR08POL09
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080528-00.html>

[45] 18 mai 2008 - *Deux autres concerts du chanteur raciste et homophobe Sizzla sont annulés (La mobilisation doit s'intensifier à Ramonville et à Montpellier où la FNAC continue à tirer profit de son commerce de mort)* - Communiqué de presse n°TR08POL08
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080518-00.html>

[44] 17 mai 2008 - *Lettre à Rama Yade, secrétaire d'Etat chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'Homme, au sujet de la tournée du chanteur Sizzla* - Communication n°TR08POL07
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080517-00.html>

[43] 16 mai 2008 - *Les concerts de Sizzla à Mulhouse et Villeurbanne sont annulés mais ce chanteur raciste et homophobe reste attendu aux Pays-Bas, en Allemagne et en France malgré une interdiction d'entrer dans l'espace Schengen (Tjenbé Rèd et la LSVD, deux associations européennes de défense des droits humains, lancent un appel à mobilisation autour des valeurs européennes)* - Communiqué de presse n°TR08POL06
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080516-00.html>

[42] 14 mai 2008 - *Sizzla entame sa tournée à Montreuil : alors que la Journée mondiale contre l'homophobie arrive, cette tournée sera l'occasion de contrer l'homophobie sur le terrain* - Communiqué de presse n°TR08POL05
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080514-00.html>

[41] 13 mai 2008 - *Lettre ouverte aux maires et aux responsables de salles de concerts accueillant la tournée de Sizzla en France* - Communication n°TR08POL04B
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080513-01.html>

[40] 13 mai 2008 - *Scandale Sizzla : seize organisations écrivent aux maires et aux responsables de salles (Par ailleurs, Tjenbé Rèd appelle à un rassemblement pacifique ce mercredi soir à Montreuil et demande l'interdiction de la tournée pour trouble à l'ordre public)* - Communiqué de presse n°TR08POL04A
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080513-00.html>

[39] 9 mai 2008 - *Alerte homophobie ! Buju Banton et Sizzla, deux chanteurs homophobes, en tournée en France ! (Sizzla, le «butteur de pédés», est à Montreuil ce mercredi 14 mai)* - Communiqué de presse n°TR08POL03
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080509-00.html>

* * *

2007

* * *

[38] 5 novembre 2007 - *En Iran on nous pend, à Nancy on nous noie, Admiral T veut juste nous brûler (Le chanteur Admiral T se produit à Paris sans avoir retiré ses appels au meurtre - La Fédération des Centres LGBT et Tjenbé Rèd dénoncent la trahison du Bataclan et lui remettent une pétition)* - Communiqué de presse n°TR07SOC22
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071105-00.html>

[37] 2 novembre 2007 - *Les salles de concert, tour à tour, annulent la venue d'Admiral T (Monseigneur Gaillot et vingt-et-une organisations LGBT se réjouissent que des directeurs de salles mettent en avant les valeurs de respect et d'humanité)* - Communiqué de presse n°TR07SOC21
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071102-00.html>

[36] 30 octobre 2007 - *Tjenbé Rèd appelle à manifester contre la venue d'Admiral T au Bataclan (Le chanteur Admiral T refuse de retirer ses appels au meurtre et à la haine - Ce refus provoque la réaction d'une nouvelle salle et de trois nouveaux maires dont un député et un sénateur - Signez notre pétition sur petitiononline.com/admiralt)* - Communiqué de presse n°TR07SOC20
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071030-00.html>

[35] 22 octobre 2007 - *Césaire de la Musique : la seconde édition est soutenue par la mairie de Paris malgré le maintien de la récompense accordée en 2006 à Admiral T (Quelles suites la mairie de Paris a-t-elle données à sa lettre du 30*

novembre et aux vœux du Conseil de Paris du 13 décembre ?) - Communiqué de presse n°TR07SOC19
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071022-10.html>

[34] 21 octobre 2007 - *Non, le Bataclan ne peut pas accueillir des «pédés» et un aspirant «brûleur de pédés» ! - Communiqué de presse n°TR07SOC17*
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071021-00.html>

[33] 18 octobre 2007 - *Admiral T à Paris : un collaborateur du maire évoque le «souci de la Ville» (Tjenbé Rèd renouvelle excuses et remerciements à Monsieur Lasnier) - Communication n°TR07SOC16*
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071018-40.html>

[32] 18 octobre 2007 - *Droit de réponse à la lettre quotidienne de Têtu - Communication n°TR07SOC15*
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071018-30.html>

[31] 18 octobre 2007 - *Affaire Admiral T : à Rouen, l'Exo 7 refuse l'aspirant «brûleur de pédés» ; à Montluçon et à Lyon, la MJC et le Transbordeur relativisent ses propos - Communiqué de presse n°TR07SOC14*
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071018-20.html>

[30] 18 octobre 2007 - *Admiral T à Paris : après Denis Baupin, Françoise de Panafieu réagit - Communiqué de presse n°TR07SOC13*
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071018-10.html>

[29] 18 octobre 2007 - *Droit de réponse de Monsieur Philippe Lasnier, chargé de mission auprès du porte-parole du maire de Paris (Tjenbé Rèd présente des excuses à Monsieur Lasnier et à la mairie de Paris) - Communication n°TR07SOC12*
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071018-00.html>

[28] 12 octobre 2007 - *Le chanteur homophobe Admiral T s'apprête à bénéficier de la complaisance de certains acteurs politiques, culturels et économiques (Résumé : Par communiqué daté du 26 septembre, [trente] organisations et personnalités LGBT - lesbiennes, gaies bi & trans - ont demandé un sursaut moral aux acteurs politiques, culturels et économiques qui s'apprêtent à accueillir, à compter du 26 octobre, les quatorze étapes de la tournée du chanteur homophobe Admiral T en France. À ce jour, soit deux semaines avant le début de cette tournée, la mairie de Lyon a fait part de son «extrême vigilance» à l'encontre d'Admiral T et les Verts ont peu ou prou demandé l'annulation de ses concerts à Paris et à Limoges) - Communiqué de presse n°TR07SOC11*
<http://www.tjenbered.fr/2007/20071012-00.html>

[27] 27 septembre 2007 - *Affaire Admiral T : Tjenbé Rèd interpelle Madame de Panafieu, candidate UMP à la mairie de Paris - Communiqué de presse n°TR07SOC11*
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070927-10.html>

[26] 27 septembre 2007 - *Affaire Admiral T : Tjenbé Rèd et les Oublié(e)s de la Mémoire s'étonnent des pressions indues d'un membre du cabinet du maire de Paris sur des associations LGBT* - Communiqué de presse n°TR07SOC10
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070927-00.html>

[25] 26 septembre 2007 - *Admiral T revient : la musique homophobe ne doit pas avoir champ libre ! (Tjenbé Rèd, la CLF, la Fédération des CGL, Blue Book Paris et [vingt] autres organisations appellent le Bataclan à refuser de passer des Follivores aux Follophobes)* - Communiqué de presse n°TR07SOC09
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070926-00.html>

[24] 13 juin 2007 - *Affaire Admiral T : six mois après l'appel du Conseil de Paris, le chanteur homophobe conserve son Césaire* - Communiqué de presse n°TR07POL07
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-00.html>

[23] 14 mai 2007 - *Affaire Admiral T : Donnedieu de Vabres s'en va sur un gros mensonge* - Communiqué de presse n°TR07POL03
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070514-00.html>

[22] 19 avril 2007 - *Affaire Admiral T : La SACEM, jugée «impardonnable» par 84% des internautes, est saisie par le ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité* - Communiqué n°ANA2007/89
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070419-00.html>

[21] 5 avril 2007 - *Musique de mort ou musique de vie ? Vendredi 6 avril, à vous de choisir !* - Communiqué n°ANA2007/78
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070405-20.html>

[20] 2 avril 2007 - *La SACEM et le ministère de la culture récompensent le chanteur homophobe Admiral T* - Communiqué de presse n°ANA2007/71
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070402-00.html>

[19] 30 mars 2007 - *Krys au Zénith le 6 avril - An Nou Allé en appelle au ministre de la culture et au maire de Paris* - Communiqué de presse n°ANA2007/68
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070330-00.html>

[18] 22 mars 2007 - *Prix Sacem : en Martinique, rien pour le chanteur homophobe Lieutenant - En Guadeloupe, son compère Admiral T menace de rafler quatre Prix* - Communiqué de presse n°ANA2007/62
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070322-00.html>

[17] 21 mars 2007 - *Scandale Admiral T et Lieutenant : la SACEM s'estime incompétente pour empêcher la SACEM de récompenser la musique de mort* - Communiqué de presse n°ANA2007/60
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070321-00.html>

[16] 19 mars 2007 - *La SACEM s'apprête à récompenser la musique de mort - Les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant à nouveau primés ?* - Communiqué de presse n°ANA2007/59
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070319-10.html>

[15] 19 mars 2007 - *Lettre aux partenaires des Césaire de la Musique pour leur demander d'exiger le retrait de la scandaleuse récompense décernée au chanteur homophobe Admiral T* - Communication n°ANA2007/58
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070319-00.html>

* * *

2006

* * *

[14] 19 décembre 2006 - *SOS homophobie, An Nou Allé et Vincent McDoom écrivent aux chanteurs de dancehall, reggae, ragga & autres* - Communiqué de presse n°ANA2006/66
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061219-00.html>

[13] 11 décembre 2006 - *Admiral T se produit au Zénith de Paris sans avoir désavoué son brûlot homophobe - An Nou Allé et la Fédération des Centres LGBT dénoncent l'inertie des responsables économiques et politiques* - Communiqué de presse n°ANA2006/64
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061211-00.html>

[12] 8 décembre 2006 - *Sollicitée par An Nou Allé, la mairie de Paris met en garde les organisateurs des «Césaire» de la Musique, qui avaient laissé attribuer un prix au chanteur homophobe Admiral T* - Communiqué de presse n°ANA2006/61
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061208-00.html>

[11] 27 novembre 2006 - *La «murder music» récompensée par un Césaire ! (Le CRAN, la Fédération des Centres LGBT et An Nou Allé demandent le retrait du prix accordé au chanteur homophobe Admiral T, étrangement cautionné par la mairie de Paris, et appellent à l'annulation de son concert du 8 décembre au Zénith)* - Communiqué de presse n°ANA2006/56
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061127-00.html>

[10] 24 novembre 2006 - *Le magazine Public annule une émission prévue sur son site Internet avec le chanteur homophobe Krys* - Communiqué de presse n°ANA2006/52
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061124-00.html>

[9] 23 novembre 2006 - *Le magazine Public offre une tribune au chanteur homophobe Krys !* - Communiqué de presse n°ANA2006/51
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061123-00.html>

[8] 3 novembre 2006 - *Charles-Henri Michaux estime «intolérables» et «regrettables» les chansons homophobes interprétées lors du Festival culturel de*

Fort-de-France (An Nou Allé et SOS homophobie demandent une politique de lutte contre l'homophobie à Fort-de-France) - Communiqué de presse n°ANA2006/39
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061103-00.html>

[7] 7 août 2006 - *La municipalité de Fort-de-France subventionne des délits commis par les chanteurs homophobes D. Pleen, Straika et Lieutenant* - Communiqué de presse n°ANA2006/19
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20060807-00.html>

* * *
2005
* * *

[6] 15 juin 2005 - *Sizzla se «réserve le droit de dire ce qu'il ressent» : les associations LGBT maintiennent leur demande d'annulation de ses concerts (Dans une déclaration sibylline, le chanteur de reggae nie le caractère homophobe de ses chansons et s'abstient de condamner les violences homophobes et transphobes)* - Communiqué de presse n°ANA2005/12
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050615-00.html>

[5] 9 juin 2005 - *Sizzla en France : «Pan ! Pan ! Les pédés doivent être butés» ? (La Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts de Sizzla, chanteur de reggae violemment homophobe. Elle exige à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin)* - Communiqué de presse n°ANA2005/10
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050609-00.html>

[4] 8 juin 2005 - *Capleton : «Ma musique n'incite à la violence contre aucun être humain que ce soit, quelque soit son genre de vie» - (Suite aux négociations ouvertes le 26 mai par Reims Liberté Gaie, «An nou allé !» et la Fédération des CGL, Capleton adresse une déclaration sibylline aux associations LGBT françaises)* - Communiqué de presse n°ANA2005/09
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050608-00.html>

[3] 31 mai 2005 - *Non aux chanteurs homophobes («Les pédés, je les flingue, ouais...») Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle)* - Communiqué de presse n°ANA2005/06
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html>

[2] 28 mai 2005 - *Lettre recommandée sur Krys du vice-président Martinique d'An Nou Allé à ATV* - Communication n°ANA2005/05
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050528-00.html>

[1] 3 avril 2005 - *Courriel sur Krys du vice-président Martinique d'An Nou Allé à Trace TV* - Communication n°ANA2005/02
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050403-00.html>

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,
Journal officiel du 16 juin 2007
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes
agissant en France dans la lutte contre le sida
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort lancé le 6 août 2007
par la Coalition mondiale contre la peine de mort
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008
Soutien du collectif DroitsEtProstitution
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> |
Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris
